

# Accessibilité numérique

La mise en application de l'article 47 de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des chances stipule que tous les services en ligne de l'État ou de toute personne morale de droit public doivent être accessibles à tous.

## I- Qu'est-ce que l'accessibilité numérique ?

Un site web accessible est un site qui permet aux personnes en situation de handicap d'accéder à ses contenus et ses fonctionnalités sans difficulté. Un site accessible permet par exemple de :

- Naviguer avec une synthèse vocale et/ou une plage braille (notamment utilisées par les personnes aveugles et malvoyantes) ;
- Personnaliser l'affichage du site selon ses besoins (grosissement des caractères, modification des couleurs, etc.) ;
- Naviguer sans utiliser la souris (avec le clavier uniquement, via un écran tactile, à la voix ou tout autre périphérique adapté).

Pour cela, le site doit respecter les normes en vigueur lors de sa réalisation et de ses mises à jour.

## II- Déclaration d'accessibilité

La Caisse des Dépôts (CDC) s'engage à rendre ses sites internet accessibles conformément à [l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005](#).

Pour permettre à ses différents services de satisfaire à cette exigence, la CDC réalise plusieurs actions :

- Sensibilisation et formation des personnels à l'accessibilité ;
- Prise en compte de l'accessibilité tout au long du cycle de vie des projets ;
- Audits externes « à blanc », et accompagnement de partenaires ;
- Tests avec des utilisateurs handicapés ;
- Audits de conformité exécutés par un tiers certificateur ;
- Nomination d'un référent accessibilité ;
- Réalisation régulière d'audits d'accessibilité numérique.

Conformément au [décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019](#), la CDC a défini sa feuille de route concernant l'amélioration de l'accessibilité de ses services à travers deux documents :

- Schéma pluriannuel d'accessibilité (prochainement disponible) ;
- Plan d'action de l'année 1 (prochainement disponible).

La présente déclaration d'accessibilité s'applique au site ["Mon espace personnel retraite"](#).

## État de conformité

Le site "Mon espace personnel retraite" n'est pas en conformité avec [le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité \(RGAA\)](#).

## Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé par Éric Fédérici (Consultant indépendant) révèle que :

**20 % des critères RGAA sont respectés.**

Conformité RGAA 4 selon les niveaux WCAG		
	Taux de conformité	Taux de non-conformité
Niveau A	19 %	81 %
Niveau AA (légal)	20 %	80 %

## Contenus non accessibles

Les non-conformités les plus bloquantes pour les utilisateurs concernent :

- Des problèmes liés aux couleurs
- Des tableaux non conformes
- Des liens non explicites
- Des titres de pages non pertinents
- Des blocs de liens parfois absents
- Des structures de pages non conformes
- Des fichiers en téléchargement sans alternative accessible

## Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

Dérogations identifiées sur les contenus et services suivants :

- L'application de chatbot

## Établissement de cette déclaration de conformité

Cette déclaration a été établie le 01/04/2020.

## Technologies utilisées pour la réalisation de la plateforme

- HTML5
- CSS
- JavaScript

## Agents utilisateurs, technologies d'assistance et outils utilisés pour vérifier l'accessibilité

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base suivante :

- Agent utilisateur : Firefox
- Technologie d'assistance : NVDA
- Outils pour évaluer l'accessibilité :
  - Wave
  - WCAG color contrast checker
  - Headings maps
  - Web développeur toolbar

## Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

- Accueil
- Accès à votre espace personnel
- Mot de passe perdu
- Mes paiements
- Mes informations fiscales
- Mes demandes d'aides du fonds d'action sociale CNRACL
- Mes documents
- Mes simulations
- Liens utiles
- Nous contacter
- Mes dernières opérations
- Mes contrats
- Changer mes coordonnées
- Changer mon mot de passe
- Compte individuel IRCANTEC
- Déconnexion
- Conditions Générale d'Utilisation (CGU)
- Inscription
- Connexion refusée
- Demander mon relevé de situation individuelle

### III- Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

[Envoyez un message via notre formulaire de contact](#)

OU

[Contactez le service référent en accessibilité numérique de la Caisse des Dépôts](#)

## IV- Voies de recours

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site Internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- [Écrire un message au Défenseur des droits](#)
- [Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région](#)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) :  
Défenseur des droits  
Libre réponse 71120  
75342 Paris CEDEX 07